

BABIL

Un programme de résidences d'artistes
en établissement d'accueil du jeune enfant



Objectifs

- Encourager les initiatives favorisant l'éveil artistique et culturel au sein des EAJE afin de le démocratiser
- Donner aux artistes la possibilité de travailler sur leur création dans un environnement dédié au jeune enfant
- Favoriser la relation parent-enfant par le partage et la découverte d'expériences

Les grands principes

Des projets co-construits

Une immersion des artistes pendant 2 semaines en EAJE

Une ouverture à toutes les disciplines artistiques

Un partage du temps entre recherche/création et atelier d'éveil

La sensibilisation des professionnels et des parents

Un partenariat souhaité avec un lieu culturel

Un temps de valorisation du travail effectué

Un co-financement DRAC, Caf, EAJE

Comment

candidater ?

Lancement du programme 2025 dès novembre-décembre 2024 !
Pour recevoir le mail d'information : eac_dc@culture.gouv.fr

- Adresser un CV et une note d'intention artistique à la DRAC, accompagnée de propositions d'ateliers d'éveil artistique et attendre la validation DRAC
- Co-construire la résidence avec un EAJE (appui de la Caf pour la mise en lien)
Rencontre avec l'équipe de professionnels et visite des locaux indispensables !
- Remplir conjointement le dossier BABIL et déposer la demande de subvention sur démarches simplifiées

